EPSM Lille-Métropole

Centre collaborateur de l'OMS pour la Recherche et la Formation en Santé Mentale

GCS POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTE MENTALE

BILAN D'ACTIVITÉ 2018

Centre Collaborateur de l'OMS - EPSM Lille Métropole,
GCS pour la recherche et la formation en santé mentale.

SOMMAIRE

À PROPOS DE NOUS : CCOMS - GCS 3

L'ÉQUIPE DU CCOMS 4

MERCI AUX PARTENAIRES DU CCOMS 5

LES TEMPS FORTS DE 2018 6

DÉTAIL DES ACTIVITÉS DU CCOMS 8

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR ET DOCUMENTER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE 9

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE PROGRAMME DE L'OMS POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DU RESPECT DES DROITS DES PERSONNES AYANT UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE ET DANS LES PAYS FRANCOPHONES (PROGRAMME QUALITYRIGHTS) 14

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES USAGERS ET DES CITOYENS AUX SERVICES DE SANTÉ MENTALE, À LA RECHERCHE ET À LA FORMATION 16

CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA E-SANTÉ MENTALE EN TANT QUE TECHNOLOGIE INNOVANTE 23

LE GCS 26

MAIS AUSSI ... 31

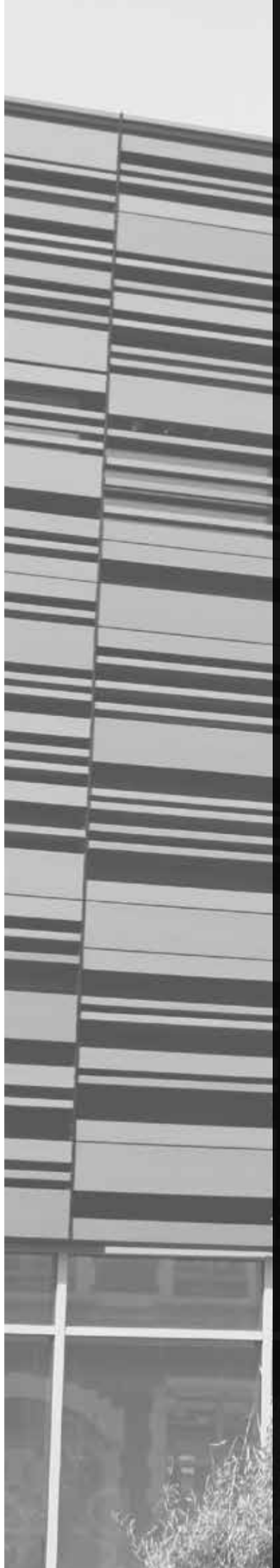

CCOMS
À PROPOS DE NOUS
GCS

Le CCOMS est le Centre Collaborateur français de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale. Service de l'Etablissement Public de Santé Mentale Lille-Métropole, il est l'un des 46 centres collaborateurs de l'OMS dans le monde spécialisés en santé mentale.

Le centre constitue une interface active pour les politiques de santé mentale de l'OMS et de la France. Au-delà de la France métropolitaine, son action s'étend aux départements et territoires d'Outre-mer et également aux pays francophones.

Il est constitué d'un réseau de personnes qualifiées, de partenaires institutionnels et associatifs, et d'un Conseil scientifique consultatif, tous les deux rassemblés autour de valeurs communes.

Le CCOMS négocie sa labellisation par l'OMS tous les quatre ans sur la base d'un programme de travail.

Ses travaux reconnus (enquête Santé mentale en population générale, indicateurs d'empowerment...) et ses expérimentations (Médiateurs de santé pairs, développement des conseils locaux de santé mentale...) en font un centre tourné vers l'innovation en santé mentale, avec tous les acteurs du champ : acteurs nationaux et internationaux, professionnels de santé, usagers et aidants, services de l'Etat, collectivités locales, institutions, associations...

Il s'appuie sur le Groupement de coopération sanitaire (GCS) pour la recherche et la formation en santé mentale, qui relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et local.

Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, fait valoir toutes les études et expériences de ses membres allant dans le sens de la santé mentale communautaire / intégrée.

L'ÉQUIPE
DU CCOMS-GCS (12 ETP)

Jean-Luc ROELANDT
Directeur
Psychiatre

Déborah SEBBANE
Directrice adjointe
Psychiatre

Eva ARNOULT
Chargée de mission
Médecin de santé publique

Françoise ASKEVIS-LEHERPEUX
Chargée de mission
Consultante recherche

Antoine BALEIGE
Chargé de mission
Psychiatre

Imane BENRADIA
Chargée de mission
SMPG

Sandrine BONNETON
Chargée de mission
Parpsych-ed

Alain DANNET
Chargé de communication
Coordinateur du GCS

Nicolas DAUMERIE
Chargé de mission
Psychologue communautaire

Valériane DUJARDIN
Chargée de mission
Juriste

Anna-Paulina EWALDS MULLIEZ
Chargée de mission
e-santé mentale

Maureen GAC
Chargée de communication

Mathilde GUERNUT
Assistante de recherche

Pauline GUÉZENNEC
Chargée de mission
CLSM

Jean-Baptiste HAZO
Ingénieur de recherche

Mathilde LABEY
Chargée de mission
Psychiatre

Elisa SAULT
Chargée de mission
Formation

Marie-Pierre SPANNEUT
Secrétaire de direction

Bérénice STAEDEL
Chargée de mission
MSP - QualityRights

Aminata SY
Chargée d'étude
statistique

Simon VASSEUR-BACLE
Chargé de mission
QualityRights - Relations internationales

Vincent DEMASSIET
Consultant

Patrice DESMONS
Consultant

Frédéric MACABIAU
Directeur délégué
EPSM Lille Métropole

avec le soutien des services de l'EPSM Lille Métropole

MERCI AUX PARTENAIRES DU CCOMS

Direction Générale de la Santé (DGS), Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), Santé publique France, Expertise France, les Agences Régionales de Santé, Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA), Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), Union Européenne, Commission Européenne, OMS International, OMS Europe et autres bureaux régionaux (AFRO, EMRO, Pacifique Sud…) CCOMS de Genève, Casablanca, Montréal, Helsinki, Trieste, Utrecht, Fédération Nationale des Association d'Usagers en Psychiatrie (FNAPSY), Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM), Élus, santé publique & territoires (ESPT), Comité Français pour la Réhabilitation Psychosociale (CFRP), Advocacy France, European Federation of Associations of Families of People with Mental Illness (EUFAMI), European Network of (ex)users and survivors of psychiatry (ENUSP) / World Network of Users and Survivors of Psychiatry (WNUSP), Réseau français sur l'entente de voix (REV France), Mental Health Europe (MHE), International Mental Health Collaborating Network (IMHCN), Mouvement International Citoyenneté et Santé Mentale, Fédération régionale de recherche en psychiatrie et santé mentale (F2RSM), Association septentrionale d'épidémiologie psychiatrique (ASEP), Fabrique Territoires Santé, Psycom, The European Community based Mental Health Service Providers (EUCOMS) Network, Association des Etablissements du Service Publique de Santé Mentale (AdESM), World Association for Psychosocial Rehabilitation (WAPR), Association des jeunes psychiatres et des jeunes addictologues (AJPJA), Association Française Fédérative des Etudiants en psychiatrie (AFFEP), Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale (FERREPSY), Universités de Lille et Paris 13 (LEPS), École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP), INSERM / Paris 7 (équipe ECEVE / UMR1123), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

2018

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Le CCOMS reconduit par L'OMS pour la période 2018-2022 sur 4 axes de Travail

Participation au **Centre national de ressources et de résilience**

Troisième journée du projet européen E-men sur la e-santé mentale, organisée à l'EHESP à Rennes

Lancement du second programme de formation des médiateurs de santé pairs

Le CCOMS co-pilote avec la DGS le **Groupe de travail Santé mentale 3.0**

Lancement du **nouveau site web** du Centre National de Ressources et d'Appui aux CLSM

Jérôme Salomon, Directeur Général de la Santé, présente la stratégie française en santé mentale et les **atouts du CCOMS de Lille lors du Sommet mondial sur la santé mentale**

Publication du guide : « Repères sur les commissions de réflexion et d'aide pour les personnes en situation difficile dans le cadre des CLSM »

Edition de l'**État des lieux 2018 des CLSM** en France

Réunion internationale sur la relecture de la Classification Internationale des Maladies par des usagers et des aidants

Dan Chisholm, responsable santé mentale à l'OMS Europe, visite le CCOMS

Journées internationales du CCOMS sur le thème « Citoyenneté et empowerment en santé mentale : innovations participatives en France et à l'international »

Le CCOMS est **membre de l'observatoire national du suicide**

Mission Océanie : préparation du plan de santé mentale de la Polynésie française

Feuille de route pour la santé mentale et la psychiatrie : les conseils locaux de santé mentale et le projet e-santé mentale du CCOMS sont cités

L'instruction ministérielle sur les PTSM cite les conseils locaux de santé mentale et le programme QualityRights

DÉTAIL DES ACTIVITÉS DU CCOMS

EN 2018

Réunion du Conseil scientifique du CCOMS, Paris

LE CCOMS A ÉTÉ RECONDUIT PAR L'OMS POUR LA PERIODE 2018-2022 SUR 4 AXES DE TRAVAIL :

- Aider l'OMS à promouvoir et documenter les bonnes pratiques en matière de services de santé mentale communautaire,
- Soutenir et développer le programme de l'OMS pour l'évaluation de la qualité et du respect des Droits des personnes ayant un problème de santé mentale en France et dans les pays francophones (programme QualityRights),
- Aider l'OMS à promouvoir la participation des usagers et des citoyens aux services de santé mentale, à la recherche et à la formation,
- Contribuer à la connaissance et au développement de la e-santé mentale en tant que technologie innovante.

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR ET DOCUMENTER LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SERVICES DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE

VISITES D'UN SERVICE DE SANTÉ MENTALE INTÉGRÉ DANS LA CITÉ

Le CCOMS est basé dans un territoire où se situe un service de santé mentale intégré dans la cité (secteur psychiatrique de la banlieue Est de Lille), validé par l'OMS comme exemple de bonne pratique. En 30 ans, ce service est passé de structures essentiellement hospitalières en pavillons fermés à l'hôpital psychiatrique, à un réseau de services intégrés dans le système habituel sanitaire et social des villes qu'il dessert. Le CCOMS organise ainsi des visites et stages qui contribuent à des échanges nationaux et internationaux afin de favoriser le développement de traitements et de systèmes de soins innovants, orientés vers le rétablissement et intégrant la participation des utilisateurs de ces services dans la mise en œuvre de ces nouvelles solutions.

Visite d'un service de santé mentale intégré dans la cité, région de Lille

En 2018, le service a reçu **60 visiteurs**, issus d'équipes de santé mentale d'établissements membres du Groupement de Coopération Sanitaire, mais aussi d'autres provenances (Normandie, Sarthe, Ain), de la Fédération de recherche en psychiatrie et santé mentale d'Occitanie (FERREPSY), du réseau européen EUCOMS et du Japon.

LE CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES ET D'APPUI AUX CLSM

Le CCOMS porte le Centre national de ressources et d'appui aux Conseils locaux de santé mentale. Ces derniers, outils de décloisonnement au service des intervenants en santé mentale d'un territoire, sont désormais, depuis janvier 2016, inscrits dans la loi de santé en France. L'instruction du 5 juin 2018 relative aux projets territoriaux de santé mentale (PTSM) rappelle d'ailleurs le rôle des CLSM dans la validation de ces derniers. D'une quinzaine de CLSM opérationnels en 2005, les CLSM étaient plus de 220 fin 2018 (27 ont été créés en 2018) et 60 étaient alors en cours de création.

+ PERONNES SENSIBILISÉES **2 000**

+ **2** DOCUMENTS RESSOURCE PUBLIÉS

ÉTAT DES LIEUX NATIONAL 2018 DES CLSM

GUIDE REPÈRES - INSTANCES DE RÉFLEXION ET D'AIDE AUX PERSONNES EN SITUATION DIFFICILE

En 2018, près de 2 000 personnes ont assisté aux rencontres/interventions présentant la démarche des CLSM :

- Appuis méthodologiques, transmission d'information,
- Participation à l'organisation de 3 réunions régionales,
- 17 interventions spécifiques auprès des élus locaux,
- Pour les coordonnateurs de CLSM : organisation d'une rencontre nationale et, en partenariat avec le Psycom, d'une formation inscrite au catalogue du CNFPT,
- 15 interventions dans des formations ou congrès,
- De multiples rencontres avec les partenaires nationaux et locaux…

Communication du centre de ressources :

- Nouvelle version du site www.clsm-ccoms.org,
- Nouvelle plaquette,
- **Édition du guide « Repères pour la mise en place d'une instance de réflexion et d'aide aux personnes en situation difficile »,**
- **édition de l'État des lieux national 2018 des CLSM en France,**
- Lancement d'une newsletter mensuelle.

SANTÉ MENTALE EN POPULATION GÉNÉRALE

L'enquête « Santé Mentale en Population Générale : images et réalités » (SMPG) est une recherche-action internationale multicentrique, menée en lien avec l'Association Septentrionale d'Epidémiologie Psychiatrique depuis 1997. Elle décrit les représentations mentales liées à la « folie », « la maladie mentale », « la dépression » et aux différents modes d'aide et de soins, et permet d'estimer la prévalence des principaux troubles psychiques dans la population générale âgée de plus de 18 ans. SMPG permet de sensibiliser les partenaires sanitaires, sociaux, associatifs et politiques à l'importance des problèmes de santé mentale dans la population générale.

Réalisé en 2018 :

- Préparation de terrains d'enquête : **CH Guillaume Régnier, Rennes ; Lille Est (59G21) ; CH de Rouffach ; Nouvelle Zélande.**
- Saisie des données de l'enquête, contrôle qualité : **Cagnes sur mer** (et restitution publique) ; **Tonga** (et transmission des résultats).
- L'exploitation des bases de données SMPG a fait l'objet d'un **atelier de travail** dans le cadre du Conseil Scientifique du CCOMS le 26 novembre 2018.
- La **création d'une base de données globale**, intégrant l'ensemble des enquêtes réalisées (91 à ce jour) a été initiée. Cette base globale aura un format standard utilisable par tous, quel que soit le logiciel de statistiques ; elle pourra être mise à jour « en temps réel » avec les données des prochains sites, permettra une meilleure connaissance des données disponibles (quel site, quelle variable), ainsi que des comparaisons facilitées.

RESTITUTION ENQUÊTE SMPG - CAGNES-SUR-MER

+ **4** PRÉPARATIONS DE TERRAIN

+ **2** SAISIES D'ENQUÊTE + CONTRÔLE QUALITÉ

SANTÉ MENTALE EN POPULATION CARCÉRALE

L'objectif de l'enquête Santé mentale en population carcérale est d'évaluer la fréquence des troubles psychiatriques chez les arrivants en milieu pénitentiaire dans le Nord-Pas-de-Calais et secondairement de comparer ces résultats avec ceux de la population générale dans l'enquête SMPG. Cette étude a été conçue par le CHRU de Lille avec la participation du CCOMS et de la Fédération de Recherche en Santé Mentale Hauts de France.

Restitution des premiers résultats SMPC

Les inclusions ont été clôturées le 10 mars 2018. L'échantillon validé est composé de 653 individus recrutés dans 8 maisons d'arrêt du Nord-Pas-de-Calais participant à l'étude.

Deux réunions se sont déroulées en octobre 2018 pour fixer les modalités de comparaison entre la population carcérale issue du Nord-Pas-de-Calais et celle qui a participé à l'enquête SMPG. L'appariement a été retenu au préalable. Les variables retenues sont l'âge et le sexe en prenant trois témoins pour un cas. 622 participants arrivants en prison ont pu être appariés avec 1 866 personnes de la population générale du Nord-Pas-de-Calais.

PREMIERS RÉSULTATS

L'étude confirme le haut niveau de morbidité et la forte comorbidité psychiatrique. La confirmation des niveaux élevés de troubles mentaux chez les personnes entrant en prison, très supérieurs à ceux mesurés en population générale, interroge les politiques pénales et sanitaires.

FORMATIONS

36 ÉTUDIANTS EN 2018

DIU santé mentale dans la communauté : étude et applications

Le Diplôme inter-universitaire santé mentale dans la communauté est enseigné par les Universités de Lille 2 et Paris 13, AP/HM et CHU Sainte-Marguerite, Marseille et le CCOMS.

Il propose une formation théorique est pratique à la santé mentale dans la communauté. Elle permet de développer des applications dans les domaines suivants : organisation des services dans la cité, développement des pratiques psychiatriques centrées sur le rétablissement, promotion et prévention de la santé mentale, lutte contre la stigmatisation et la discrimination, participation des élus locaux, des usagers et des aidants aux dispositifs de prévention, de soins et d'insertion sociale.

Session du DIU santé mentale dans la communauté

51 PERSONNES FORMÉES EN 2018

Session « Psychiatrie et justice pénale » à l'Ecole Nationale de la Magistrature

Organisée dans le cadre de la formation continue des magistrats, cette formation est destinée à diffuser des connaissances théoriques et techniques actualisées sur les troubles psychiques, avec la participation des usagers et aidants et des professionnels impliqués dans l'accès aux soins en prison. 51 personnes ont été formées en 2018.

Coordonner et dynamiser un conseil local de santé mentale

Le Centre collaborateur OMS organise, en partenariat avec le Psycom et le CNFPT, une formation nationale titrée « Coordonner et dynamiser un Conseil local de santé mentale ».

Cette formation permet aux coordonnateurs et aux porteurs des CLSM de mieux appréhender les enjeux et les leviers d'actions de ces conseils locaux.

SOUTENIR ET DÉVELOPPER LE PROGRAMME DE L'OMS POUR L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ ET DU RESPECT DES DROITS DES PERSONNES AYANT UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE EN FRANCE ET DANS LES PAYS FRANCOPHONES (PROGRAMME QUALITYRIGHTS)

Le programme QualityRights de l'OMS est déployé en francophonie par le CCOMS. Il vise à soutenir les structures de santé mentale volontaires pour l'évaluation et l'amélioration de la qualité et des droits des personnes dans les parcours de soin.

Ce programme s'articule autour de la Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées de l'ONU, ratifiée par la France en 2010.

Il est construit autour d'une méthodologie d'observation qui compte 116 critères classés en 5 thèmes : niveau de vie adéquat, état de santé physique et mental, capacité juridique, prévention de la violence et de la maltraitance, autonomie et inclusion.

Une observation est réalisée par une équipe pluridisciplinaire constituée de professionnels (psychiatres, infirmiers, psychologues, juristes, etc.), de personnes usagères et d'aidants.

Chaque observation implique à la fois la formation des observateurs, plusieurs déplacements préparatoires, la visite en tant que telle, d'une durée de 2 à 5 jours avec 8 observateurs en général, puis une restitution à l'établissement et la production d'un rapport avec les résultats et des recommandations d'action.

+ 15
MODULES DE FORMATION TRADUITS

+ 50
PERSONNES FORMÉES

- Après avoir traduit en français les outils du programme, **le CCOMS a traduit en 2018 les 15 modules de formation** (Droits en santé mentale, Orientation Rétablissement, Alternatives aux pratiques coercitives…) qui peuvent désormais être proposés aux professionnels, usagers et aidants intéressés.

  Ces formations peuvent être mises en place en complément d'une observation, mais également de manière indépendante.

- **Formations « d'observateurs »**
  Sept formations aux outils du QualityRights ont été réalisées (3 à Lille, 2 à Paris, 1 en Polynésie Française, 1 en Tunisie).

FORMATION AU QUALITYRIGHTS, POLYNÉSIE FRANÇAISE

Au total, 50 personnes ont été formées, dont **25 professionnels et 25 usagers et aidants**. Autant de personnes susceptibles d'intégrer à l'avenir des équipes d'observation sur le terrain.

- **Observations**
  En France, trois terrains d'observations ont été réalisés en 2018 (**Bourg en Bresse, Lille, Armentières**) pour un total de **5 unités.**

  La restitution a eu lieu sur un site en 2018, les autres auront lieu en 2019.

  A l'étranger, une observation a été réalisée à Tunis.

+ 5
UNITÉS OBSERVÉES

Afin de répondre à la demande d'appui de l'OMS pour le développement du programme dans les pays francophones, un travail a été amorcé en Afrique, notamment via une mission exploratoire au **Burkina Faso** (en partenariat avec Expertise France). D'autres projets de collaboration sont en cours en **Belgique**, en **Tunisie** et au **Liban** notamment.

Ce programme bénéficie de l'appui de la DGS.

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES USAGERS ET DES CITOYENS AUX SERVICES DE SANTÉ MENTALE, À LA RECHERCHE ET À LA FORMATION

LES MÉDIATEURS DE SANTÉ PAIRS

En 2012, pour la première fois en France, le programme pilote médiateurs de santé-pairs (MSP) visait à former et embaucher dans des établissements de santé mentale de 3 régions (Ile-de-France, Nord Pas-de-Calais, Provence Alpes Côte d'Azur) 30 personnes ayant eu des troubles psychiques, rétablies ou en voie de rétablissement. Une formation en cours d'emploi d'un an (8 semaines de cours et 36 semaines de stage dans un service de psychiatrie) menait à l'obtention d'un Diplôme Universitaire de médiateur de santé-pair (délivré par l'Université Paris 8), à la suite duquel les MSP poursuivaient leur travail dans les équipes de soins, tout en bénéficiant de modules de formation continue et de réunions régulières d'échanges de pratiques entre pairs.

S'inspirant des expériences étrangères, en particulier québécoises, en les adaptant au contexte français, ce programme avait pour objectif de valoriser le savoir expérientiel et la formation des usagers des services de psychiatrie, afin de démontrer l'efficacité de la pair-aidance pour les personnes ayant des troubles psychiques en France.

En 2017, cinq ans après le lancement du programme expérimental, quatorze médiateurs de santé-pairs étaient toujours en poste, six avaient commencé une autre activité professionnelle grâce à leur retour vers l'emploi amorcé dans le programme, et quatre avaient repris des études. Les médiateurs toujours en activité faisaient désormais partie intégrante des équipes de soins et travaillent en tant que professionnels du champ de la santé mentale. Aucun programme de ce type n'a montré un si fort taux de retour à l'emploi chez les personnes en arrêt de longue durée du fait de troubles psychiques.

Promotion 2018 des médiateurs de santé pairs

Lancement d'une nouvelle formation de niveau licence

La réussite du premier programme de formation MSP a convaincu 8 ARS, 30 établissements hospitaliers et structures médico-sociales, et la DGS, de soutenir le processus d'universitarisation de la formation et de création de postes pérennes de médiateurs de santé-pairs.

La volonté de proposer en 2018 une **Licence Sciences sanitaire et sociale mention médiateurs de santé-pairs** plutôt qu'un Diplôme Universitaire s'explique par la nécessité de faire reconnaitre cette formation par les secteurs sanitaire, médico-social et social.

Ce cursus a été développé à nouveau sur un modèle professionnalisant : les **34 participants** ont été recrutés comme salariés rémunérés en cours de formation dans une structure hospitalière ou médico-sociale à temps partiel ou à temps plein à leur convenance.

+ **34** ÉTUDIANTS RECRUTÉS

+ **900** HEURES DE TRAVAIL

Les enseignements à l'Université Paris 13 ont débuté en janvier 2018 et se sont terminés en décembre 2018.

Les médiateurs valideront au premier semestre 2019 leur cursus afin d'obtenir la Licence Sciences sanitaire et sociale mention médiateurs de santé-pairs en juin 2019.

Les participants venant de 8 régions de France, et pour des raisons d'accessibilité et de praticité, ainsi que pour créer une dynamique de groupe propice aux échanges interpersonnels, les enseignements ont été concentrés sur 8 semaines en présentiel, le volume horaire du parcours autonome est identique à celui de la License Sciences sanitaire et sociale existante : 900 heures de travail en présentiel et personnel réparties entre 30 % de cours magistraux, 30 % d'auto-formation et 40 % de temps en emploi.

L'expérience acquise par le CCOMS dans la formation des médiateurs en santé-pairs a conduit à s'assurer

de **deux conditions favorables au processus d'apprentissage des participants** :

- la présence d'un coordonnateur pédagogique
- et celle d'un comité de supervision.

Un coordonnateur pédagogique issu de la première formation de médiateurs de santé pairs a été recruté à mi-temps. Il est chargé d'accompagner les participants aussi bien sur le plan administratif que sur le plan pédagogique.

Un comité de supervision permet en outre de s'assurer du bon déroulement de la formation des futurs médiateurs. Il rassemble le CCOMS, le LEPS Université Paris 13 Bobigny/Licence Sciences sanitaire et sociale et l'Association Francophone des Médiateurs de Santé-Pairs.

La construction de ce parcours de formation aura notamment nécessité :

- 14 déplacements sur les différents sites d'intégration des MSP sur l'ensemble des 8 régions : réunions de préparation, d'information, de présentation auprès des équipes.
- 12 réunions de cadrage et COPIL avec l'équipe de l'Université Bobigny Paris 13.
- des interventions au cours de 7 journées d'étude, séminaires et colloque (toutes les interventions ont été réalisées en binôme avec un médiateur de santé-pair en activité).

Ce programme a été rendu possible grâce à l'aide de la DGS, de 8 ARS*, des établissements sanitaires et médico-sociaux et Université Bobigny Paris 13.

* Agences régionale de santé Auvergne Rhône-Alpes ; Grand Est ; Ile de France ; Nouvelle Aquitaine ; Hauts de France ; Pays de la Loire ; Provence Alpes Côte d'Azur ; Guadeloupe.

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES USAGERS ET DES CITOYENS AUX SERVICES DE SANTÉ MENTALE, À LA RECHERCHE ET À LA FORMATION

RÉVISION DE LA CIM

La Classification Internationale des Maladies (CIM) est une norme internationale présentant des descriptifs diagnostiques communs regroupés en catégories. Par entente internationale, les 194 Etats membres de l'OMS ont convenu d'utiliser la CIM pour recueillir et disséminer des données mondiales sur les maladies. Le manuel diagnostic CIM est aussi utilisé par les professionnels pour aider à poser un diagnostic et par conséquent aider à prendre les décisions cliniques, ou pour justifier des raisons d'incapacités et de compensation auprès d'organismes de protection sociale. La dernière version de la CIM a été publiée en 1990 et est actuellement en cours de révision par l'OMS pour permettre de mieux prendre en compte des dernières avancées de la science et de la pratique clinique. Cette révision est un processus global, multilingue, multidisciplinaire, transparent et participatif.

Dans ce cadre, le CCOMS a, avec le soutien de la Direction Générale de la Santé, mis en place une étude participative internationale recueillant l'avis d'usagers et d'aidants sur les caractéristiques essentielles de l'épisode dépressif et de la schizophrénie, avec pour objectif de faciliter la communication entre toutes les personnes concernées et par là-même de renforcer l'utilité clinique des diagnostics concernés.

Il a également mené en France d'une étude sur l'utilité clinique du diagnostic d'incongruence de genre auprès des personnes transgenres. L'objectif est d'envisager d'appuyer le retrait de l'incongruence de genre des pathologies psychiques pour les introduire dans le chapitre de la santé sexuelle.

Participation des usagers et aidants à la relecture de la CIM-11, une étude centrée sur l'épisode dépressif et la schizophrénie :

- L'année 2018 a été consacrée à l'analyse des données encodées par chacun des sites et à la rédaction d'un rapport, en anglais et en Français, envoyé à l'OMS.
- En mars 2018, un séminaire de deux jours a réuni des représentants de tous les sites (professionnels de santé, chercheurs,

enquêteurs, usagers et aidants), des représentants du Ministère de la santé et de l'EPSM Lille-Métropole. Les discussions ont porté sur les résultats et leur interprétation. Un bilan et une liste de recommandations ont été présentées au Dr Saxena, responsable santé mentale à l'OMS (à cette date).

RÉUNION INTERNATIONALE CIM, ARMENTIÈRES

- Un rapport en Français et un rapport en Anglais, ont été envoyés à l'OMS (à consulter ici : www.ccomssantementalelillefrance.org, rubrique : Recherches et action / projet CIM)
- Un premier article en cours de finalisation sera soumis au Lancet Psychiatry.

+ PREMIERS RÉSULTATS

En dépit de sa connotation négative, l'expression "épisode dépressif" est globalement acceptée.

À de rares exceptions près, les caractéristiques essentielles sont dites comprises.

Le terme de « schizophrénie » est stigmatisant et très peu utilisé tant par les usagers et les aidants pour parler de l'état de santé de la personne que par les professionnels de santé pour communiquer avec elles.

Les caractéristiques essentielles posent des problèmes de compréhension et sont perçues négativement. Il en ressort la nécessité de changer à la fois le concept et le nom de la schizophrénie.

Ces recherches ont été permises grâce à l'implication de la DGS, des sites internationaux, et de l'OMS Madagascar et Mauritanie.

Etude sur l'utilité clinique du diagnostic d'incongruence de genre :

- Fin des inclusions (72) et encodage des réponses
- Analyse des résultats, en collaboration avec l'équipe Mexicaine
- Rédaction et envoi à l'OMS d'un rapport en langue française et en langue anglaise (à consulter ici : www.ccomssantementalelillefrance.org, rubrique : English / Research / Participation of users)
- Présentation de l'étude dans différents colloques nationaux et internationaux
- Ecriture d'un article en langue anglaise, à paraître dans European Psychiatry
- Présentation de l'étude au Ministère Français de la Santé, la DGS ayant soutenu cette recherche.

Les résultats confirment ceux obtenus dans les autres sites de l'étude et plaident en faveur d'une dépsychiatrisation de l'incongruence de genre. Par ailleurs, une majorité de personnes suggère d'utiliser le préfixe « trans » ou le mot « transition » plutôt que le terme binaire d'incongruence.

AIDER L'OMS À PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES USAGERS ET DES CITOYENS AUX SERVICES DE SANTÉ MENTALE, À LA RECHERCHE ET À LA FORMATION

JOURNÉES INTERNATIONALES DU CCOMS DU 29 & 30 MARS 2018

Le CCOMS a organisé, les 29 et 30 mars 2018 à Lille, ses **5èmes journées internationales sur le thème "Citoyenneté et empowerment en santé mentale : innovations participatives en France et à l'international"**.

La première journée portait sur l'**organisation des services**, la **recherche** et la **formation**.

La seconde journée a été organisée avec le **soutien du projet européen E-santé mentale (Emen)**, dont le CCOMS est partenaire.

Les deux journées ont été un véritable succès : avec près de 600 participants, dont une petite centaine d'usagers ou aidants, le responsable santé mentale de l'OMS, des représentants du ministère de la santé, d'ARS, d'associations, de CLSM et bien sûr d'hôpitaux, provenant du monde entier. Une centaine de présentations auront permis de faire avancer la réflexion et le partage des pratiques en matière d'empowerment et de citoyenneté en santé mentale. Une réflexion qui pourra se poursuivre avec la mise en ligne des synthèses des différents temps de travail sur le site web du CCOMS et la diffusion des vidéos des journées sur la chaîne Youtube du CCOMS. Le programme final de cette manifestation (également disponible sur le site web du CCOMS), constitue, au-delà de cet événement, un véritable instantané des pratiques en matière d'empowerment et de citoyenneté en santé mentale.

Journée était organisée avec le soutien de la CNSA, Santé publique France, l'EPSM Lille métropole, la Ville d'Hellemmes, la Direction générale de la santé, la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, l'Agence régionale de Santé des Hauts de France et le Groupement de coopération pour la recherche et la santé mentale.

RETROUVEZ LA SYNTHÈSE DES ÉCHANGES SUR LE SITE DU CCOMS

+ PRÈS DE 600 PARTICIPANTS

CONTRIBUER À LA CONNAISSANCE ET AU DÉVELOPPEMENT DE LA E-SANTÉ MENTALE EN TANT QUE TECHNOLOGIE INNOVANTE

PROJET EUROPÉEN E-SANTÉ MENTALE (EMEN)

Depuis 2016, le CCOMS est partenaire du projet E-santé mentale (Emen) visant au développement d'une plate-forme d'innovation et d'implémentation transnationale de l'e-santé mentale en Europe du Nord-Ouest. Ce projet est financé par le programme européen Interreg et implique 10 partenaires issus de 6 pays (Pays-Bas, Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande, France).

Interreg
EUROPEAN UNION
North-West Europe
E-men
European Regional Development Fund

JOURNÉES INTERNATIONALES DU CCOMS, LILLE

+ 2 JOURNÉES INTERNATIONALES

+ 497 PARTICIPANTS AUX JOURNÉES

Outre les nombreuses réunions avec les partenaires européens et français, et les diverses publications parues, ont été organisés, en 2018,dans le cadre de ce projet :

- Lors des **Journées Internationales du CCOMS**, organisation d'une conférence Emen consacrée au développement des nouvelles technologies en santé mentale, à l'accessibilité à l'information médicale, leur impact sur le processus de rétablissement des personnes concernées par un trouble de santé mentale et le potentiel d'empowerment des usagers et des aidants. 402 personnes ont participé.
- **Identification du projet Emen dans la Feuille de route Santé mentale et Psychiatrie** énoncée par le Ministère des Solidarités et de la Santé en Juin
- **Présentation du projet Emen et restitution des résultats de l'étude EQUME** au bureau santé mentale de la Direction Générale de la Santé (Ministère des Solidarités et de la Santé), septembre, Paris
- Participation aux réunions du **Comité d'Organisation des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM)** sur le thème « santé mentale à l'ère du numérique » et présentation du projet Emen, novembre, Paris
- **Validation de la prolongation du projet Emen jusqu'en mai 2020**

SÉMINAIRE E-MEN, EHESP, RENNES

- Organisation du séminaire **« E-santé mentale : valide & safe ? » le 11 décembre à Rennes.** 95 personnes ont participé.

Projet financé par l'Union européenne (FEDER).

EQUME - ÉTUDE QUALITATIVE DES ATTENTES ET USAGES DES M-HEALTH PAR L'ENSEMBLE DES PARTIES PRENANTES

Cette étude française, réalisée grâce au soutien de la DGS, vise à identifier les représentations, usages & utilisabilité des dispositifs de e-santé mentale, ainsi qu'à établir des profils individuels /de groupes professionnels des représentations /usages.

Le volet qualitatif de l'étude a consisté en l'analyse de 10 focus groups incluant 70 participants (usagers, aidants, professionnels dans le champ de la santé mentale…). Les résultats ont fait l'objet de plusieurs communications orales et d'une publication dans une revue internationale (JMIR Mental Health, Mars 2019).

Le volet quantitatif de l'étude a permis la diffusion d'un questionnaire relatif à l'utilisation de l'Internet Santé / Santé Mentale dans les salles d'attente de CMP et les cabinets de médecine générale. 1 500 questionnaires avaient été recueillis au 1er janvier 2019. Les résultats seront présentés à l'occasion des SISM 2019 organisées autour du thème « Santé mentale et numérique ».

+ 6 COMMUNICATIONS DU VOLET QUALITATIF

Rapport

EQUME

Étude qualitative des attentes et usages des m-Health par l'ensemble des parties prenantes

Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) EPSM Lille métropole

RAPPORT VOLET QUALITATIF

GCS

POUR LA RECHERCHE ET LA FORMATION EN SANTÉ MENTALE

Le Groupement de coopération sanitaire (GCS) a pour objet la recherche, la formation et la mise en œuvre d'actions visant le développement de dispositifs de santé mentale intégrés dans la cité, incluant la prévention et l'insertion des publics souffrant de troubles mentaux. Le Groupement œuvre à la promotion des échanges professionnels et à toute action de lutte contre la stigmatisation en santé mentale et en psychiatrie. Il favorise et soutient la participation des représentants des usagers, des familles et des aidants.

Le GCS, dont le conseil scientifique est celui du CCOMS, relaie les recommandations de l'OMS au niveau national et localement. Il permet à ses membres de développer des services et des pratiques de qualité en santé mentale, associant les usagers, les familles, les élus locaux, les acteurs du champ sanitaire et social. Le Groupement porte, directement ou via le CCOMS, des recherches, des actions, des dispositifs et des formations. Il propose aux établissements membres de s'y associer, de s'y impliquer ou d'en bénéficier.

Le GCS, groupement de droit public pour la recherche et la formation en santé mentale, est financé par les participations de ses membres. La réponse à des appels à projets nationaux (IRESP, PREPS, INCA...) ou la recherche de partenariats ponctuels locaux (ARS, collectivités locales...), nationaux (Services de l'Etat, Fondations...) ou européens (Interreg...), permettent le déploiement de ses travaux.

AG du GCS, Nice

Fin 2018, le GCS compte désormais 19 membres.
Les membres du GCS représentent :

- **126 secteurs de psychiatrie**
- **8 millions d'habitants**
- **24 000 professionnels**
- Une file active (patients ayant bénéficié d'au moins un acte dans l'année) de plus de **220 000 patients**

+ 19 MEMBRES

LOGEMENT : “ET NOS VOISINS EUROPÉENS, COMMENT FONT-ILS ?”

Début 2018, le GCS a répondu à l’appel à projets “Et nos voisin européens, comment font-ils ?” de la CNSA sur le thème de l’accès et du maintien dans le logement des personnes ayant un trouble de santé mentale. La demande de financement ayant été acceptée, une équipe rassemblant les acteurs concernés* a été constituée, et trois voyages d’étude ont été réalisés en Italie, en Angleterre et en Espagne, afin de repérer et d’analyser des bonnes pratiques. Le résultat de ce travail a été présenté le 29 janvier 2019 à Paris, au cours d’une journée nationale organisée par la CNSA. Outre les présentations des dispositifs déployés à Trieste, Nottingham et Séville, des recommandations ont été formulées par le groupe sur ce qui pourrait être inspirant pour la France. Ces dernières mettent en avant une gouvernance et une coordination horizontales des dispositifs de logement et une absence de monopole décisionnel du secteur sanitaire dans les différents pays visités. Ce qui frappe, c’est l’absence d’approche en silos que l’on constate en France, et l’accent mis sur l’approche globale, multidimensionnelle, centrée sur les besoins de la personne. Dans les trois sites visités, la santé mentale communautaire a été organisée, les pratiques sont orientées vers le rétablissement et la citoyenneté.

Pour découvrir en détail la présentation du travail mené par le Département de santé mentale de Trieste, le réseau Framework Nottingham et la Fondation publique andalouse pour l’intégration sociale des personnes vivant avec un trouble psychique, ainsi que les recommandations et analyses du groupe de visite du GCS, consultez le rapport final du projet sur le site www.recherche-sante-mentale.fr, rubrique “Recherches”.

** Anita Werquin, première adjointe au maire de Faches Thumesnil, en charge du pôle habitat de l’association intercommunale de santé, santé mentale et citoyenneté ; Vincent Demmassiet, Président du réseau Rev. France, Président du GEM Les Ch’tis bonheurs ; Laure Plais Richard, Coordination marseillaise en santé mentale et habitat ; Nicolas Daumerie, Psychologue clinicien – Psychologue Communautaire, chargé de mission CCOMS ; Aurore Marcuzzi, cadre de santé, EPSM Lille Métropole, Dispositif HabiCité ; Véronique Liétart, Chargée de Développement Social, Vilogia ; Roselyne Touroude, vice-présidente de l’UNAFAM ; Isabelle Loens, chargée de mission en santé mentale, ARS Hauts de France ; Marie-Claude VINCENT, Psychiatre, Coordination équipe mobile ELIPSES-PASS psy, CH la Chartreuse, Dijon.*

CO-MORBIDITE : COPSYCAT

Face à une perte d’espérance de vie estimée entre 13 et 16 ans pour les personnes ayant un diagnostic de trouble psychique et à la surreprésentation des comorbidités somatiques, la recherche COPsyCAT (Une COllaboration Patient-soignant pour une meilleure prise en charge des troubles CArdiovasculaires des patients souffrants de Troubles psychiques au long cours : études qualitative multicentrique et de faisabilité) a pour objectif de promouvoir une bonne santé physique pour les personnes ayant un diagnostic de trouble psychique.
Le programme d’action prévoit le recueil et l’analyse des données disponibles, puis le développement et l’évaluation d’un programme de promotion de la santé physique auprès des personnes ayant un diagnostic de troubles psychiques. Cette stratégie vise l’empowerment et la réduction des risques cardio-vasculaires des personnes ayant un diagnostic de trouble psychique au long cours.
Le programme s’adresse aux personnes suivies par un service de santé mentale et bénéficiant de l’ALD30 pour motif psychique.
COPsyCAT bénéficie d’un financement PREPS et 10 établissements du GCS y participent.

PEDOPSYCHIATRIE : PARPSYCHED

PARPSYCHED est une recherche-action qui se propose d’accompagner, d’analyser et d’évaluer la mise en œuvre de partenariats locaux entre secteur de psychiatrie infanto-juvénile, écoles maternelle et primaire et Conseil local de santé mentale. A partir de la co-construction d’interventions par les professionnels de l’école et du secteur, ce projet vise à améliorer les parcours scolaire et thérapeutique d’enfants, trop nombreux, qui présentent des difficultés d’ordre psychique sans pour autant bénéficier d’une prise en charge adaptée. Il permettra d’identifier et de lever les barrières institutionnelles et professionnelles aux soins à visée psychothérapique, d’en faciliter l’accès et d’améliorer leur acceptabilité. PARPSYCHED, construit en partenariat avec le CERMES3, bénéficie depuis fin 2018 d’un financement PREPS. Il implique 10 établissements du GCS.

RPS : PERPLEX

PERPLEX est une étude transversale multicentrique qui vise à évaluer l'influence des pratiques de soins, et notamment la pratique de la contrainte, sur les risques et les troubles psychosociaux des professionnels de la psychiatrie. L'objectif est d'établir des préconisations de bonnes pratiques de soins susceptibles de diminuer l'exposition aux risques psychosociaux des professionnels de la psychiatrie. Un croisement entre données de pratiques (DIM et questionnaires professionnels) et données RPS (RH et questionnaires individus) sera effectué, ainsi qu'environ 30 entretiens semi-directifs avec différents profils de soignants.
Cette étude est directement soutenue par le GCS et implique 10 établissements membres

TABAPSY

Le taux de tabagisme très élevé chez les personnes ayant un problème de santé mentale et la stabilité dans le temps de ce taux, en dépit des campagnes de prévention existantes, expliquerait une bonne part de la surmortalité chez les personnes ayant un problème de santé mentale. Partant de ce constat, l'équipe ECEVE (INSERM), en lien avec le GCS et le CHU d'Amiens (service de Psychiatrie et d'Addictologie de liaison), ont construit un protocole de recherche visant à définir, avec les personnes concernées, une intervention pour la réduction du tabagisme chez les usagers de la psychiatrie publique, puis à l'évaluer afin de produire des préconisations sur l'opportunité et les conditions de son déploiement à l'échelle nationale, basées sur données probantes.
Ce protocole bénéficie depuis fin 2018 d'un co-financement IRESP / INCA et implique une vingtaine de secteurs de psychiatrie volontaires parmi les établissements membres du GCS.

PROGRAMME DE SOINS SANS CONSENTEMENT

Un groupe de travail a été constitué au sein du GCS pour imaginer un travail de recherche autour des Programmes de soins sans consentement. Il résulte de ses travaux l'organisation d'une journée nationale, co-organisée avec l'EHESP, le 7 juin 2019 au FIAP Jean Monnet à Paris, qui propose aux soignants, magistrats et personnes concernées par les programmes de soins, de resituer ces derniers dans leur perspective historique, juridique et scientifique. Titrée « Les programmes de soins en psychiatrie : droits des usagers, hétérogénéité des pratiques et responsabilités des prescripteurs », cette journée constituera également le point de départ d'un projet de recherche sur les programmes de soins sans consentement en psychiatrie.

MAIS AUSSI ...

Centre collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé (CCOMS) pour la recherche et la formation en santé mentale
EPSM Lille Métropole

211 rue Roger Salengro
59260 Hellemmes

03 20 43 71 00
ccoms@epsm-lm.fr

www.ccomssantementalelillefrance.org/

@SanteM_EPSMlmCC

@SanteM.EPSMlmCC

Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé (CCOMS, Lille)

CCOMS Centre Collaborateur OMS pour la recherche et la formation en santé mentale

Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle du CCOMS/GCS
en cliquant sur le lien en pied de page du site internet du CCOMS

MARS 2019